

AVRILLE

Badminton

TOURNOI NATIONAL
1 & 2 novembre 2014
A,B,C,D1/D3,D4/NC

Salle Tabarly et Delaune
10 terrains dont 6 tapis



Masters



BEAUDELOT
Menuiserie

Accueil et horaires

Samedi 1 novembre (tableaux de simples et de mixtes) :

- Accueil des joueurs: **7H30**
- Début de la compétition : **8H00**.
- Fin de la compétition avec remise des lots: **21H00**.

Dimanche 2 novembre (tableaux de doubles) :

- Accueil des joueurs: **7H30**
- Début de la compétition : **8H00**.
- Heure prévue de fin de compétition avec remise des lots : **18H**.

Tableaux

- Simples, doubles et mixtes dans les séries **A, B, C, D1/D3 et D4/NC**.
- **Seuls les joueurs s'inscrivant dans les 3 tableaux A peuvent faire trois tableaux. Les autres joueurs pourront s'inscrire dans 2 tableaux maxima** (simple et mixte interdits).
- Les simples et les doubles se dérouleront par poule puis par élimination directe.
- Des séries pourront être fusionnées ou supprimées selon le nombre de participants.
- Tous les tableaux seront constitués de poules de trois ou quatre, avec 1 ou 2 sortants selon le nombre d'inscrits, ou de poule unique de 5.
- **Les simples et les mixtes se dérouleront le samedi.**
- **Les doubles se dérouleront le dimanche.**

Salles (accessibles aux personnes à mobilité réduite)

- Gymnase Eric Tabarly. 5 terrains(tapis) + un espace échauffement.
Route de l'Adezière. Avrillé.
- Gymnase Auguste Delaune. 5 terrains(dont 1 tapis).
Rond point du Général de Gaulle. Avrillé.



Juges-arbitres

- Le juge-arbitre est Juliette KOLOPP.
- Les juges-arbitres adjoints sont David GILET et Sébastien VECHARD.

Volants

A la charge des joueurs et homologués FFBA.
En cas de litige, le volant officiel sera le BABOLAT AEROFLEX TOUR.

Tarifs :

- 1 tableau : 11 €
- 2 tableaux : 15 €
- 3 tableaux : 18 € (uniquement pour les joueurs s'inscrivant dans les 3 tableaux en A)

Sachant que nous attendons environ 280 joueurs sur le week-end, les inscriptions ne seront prises en compte qu'à la réception de la feuille d'inscription et du règlement à l'ordre de l'ASA Badminton et reçus au plus tard le jeudi 23 octobre 2014, cachet de la poste faisant foi, à l'adresse suivante :

Frédéric BENOIT.

14 rue des VAUGUENNAIS
49370 St Clément de la place.
Tel : 06.48.06.64.74

E-mail : fred.benoit@orange.fr

Le tirage au sort se fera le dimanche **26 octobre 2014**.

Les heures de convocation et le plan de la salle seront consultables sur le site du club :
<http://asabadminton.free.fr>

Les petits plus du tournoi



➤ Tournoi éco-citoyen (vous serez invité à avoir un comportement éco-responsable tout au long du tournoi)

- Petits déjeuners offerts le samedi et dimanche matin.
- Stand de cordage de notre partenaire Masters.
- Les services gratuits d'un Kinésithérapeute, ostéopathe.
- Trophée du meilleur club remis en jeu :



Dotation

La dotation du tournoi s'élève à environ 2300 € (argent, bon d'achat, lots).
Aucune récompense ne sera remise avant la fin du tournoi.

Restauration

Sur les deux gymnases, vous trouverez deux buvettes.
Garnie, pas chère,...le sourire en prime !
Croque-monsieur, sandwiches, ...
Salades composées, boissons chaudes, froides...

Hébergement

Liste des hôtels :

Le Cavier.

162 route de Laval. Avrillé.
02.41.42.30.45.

Hôtel 1^{ère} Classe.

av Guilhem Paul Prosper Zi Beaucouzé
02.41.48.19.30

Hôtel Campanile.

av Guilhem Paul Prosper Zi Beaucouzé
02.41.36.06.60.



Nous vous attendons nombreux.

Pour venir sur le tournoi, pensez au covoiturage !

Renseignements

Pour les inscriptions, contacter **Frédéric BENOIT**

Tél : 06.48.06.64.74

Email : fred.benoit@orange.fr

Pour tout autre renseignement, contacter **Lucile Folliot**

Email : asabadminton@free.fr

Les partenaires



REGLEMENT DE LA COMPETITION

1. Le tournoi est ouvert aux joueurs licenciés FFBad. Il se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBad. Son numéro d'autorisation est en cours.
2. Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC.
3. Le Juge Arbitre du tournoi est **Juliette KOLOPP** assisté de **David GILET** et de **Sébastien VECHARD**. Les décisions du Juge arbitre sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements.
4. Tout participant doit être en règle avec la FFBad, être en possession de sa licence 2014/2015 le jour du tirage au sort et ne devra pas faire l'objet d'une suspension. **Le tournoi est ouvert aux catégories d'âges de minimes à vétérans.**
5. **La date limite d'inscription est fixée au 23 octobre 2014 (date de réception). Les droits d'engagements sont de 11 € pour un tableau, 15 € pour deux et 18 € pour 3. Les inscriptions se font exclusivement par courrier et ne sont validées qu'après envoi du règlement à l'ordre du club ASA Badminton.**
Aucune inscription ne sera possible par mail ou par téléphone. Pour le bon déroulement de la compétition, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions selon les séries par ordre d'arrivée.
6. **Seul les joueurs s'inscrivant dans les 3 tableaux A peuvent faire trois tableaux. Les autres joueurs pourront s'inscrire dans 2 tableaux maxima (simple et mixte interdits).** Les organisateurs, en accord avec le JA, se réservent le droit de regrouper, compléter ou modifier des catégories et de donner priorité aux joueurs inscrits dans leur série.
7. Lors de la constitution des tableaux de doubles, les joueurs ont la possibilité de s'inscrire avec X. Dans la mesure de ses possibilités, le comité d'organisation fera en sorte de trouver en priorité un partenaire de la même série, ou d'une série proche. Si cela n'est pas possible, cette décision sera sans appel.
8. **La compétition se déroulera en poules, puis en élimination directe. Les tableaux de simples et de mixtes se dérouleront le samedi, et les doubles le dimanche. Tous les tableaux seront constitués de poules de trois ou quatre, avec 1 ou 2 sortants selon le nombre d'inscrits, ou poule unique de 5.**
9. Une convocation sera adressée au responsable des clubs **par mail uniquement** le mercredi 29 octobre au plus tard. Les responsables ne recevant pas cette convocation devront contacter le comité d'organisation du tournoi.
10. Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Tout joueur doit être présent 45 minutes avant son premier match et pointer dès son arrivée. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match.
11. Tout joueur non présent sur le terrain cinq minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par le juge arbitre. Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler au juge arbitre et à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
13. Le temps d'échauffement sera de 3 minutes, ce temps étant décompté à partir du moment où le match est appelé par la table de marque. Pendant ce temps, les volants seront testés, dès l'arrivée des participants sur le terrain. Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.
14. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.
15. Les volants utilisés en cas de désaccord seront le babolat aeroflex tour. Ces volants seront en vente dans la salle.
16. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
17. Seuls auront accès au plateau de jeu les joueurs appelés pour un match, leurs coachs durant les temps morts, les organisateurs et les officiels. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le Juge arbitre.
18. En dehors des finales des tableaux A, tous les matchs seront auto-arbitrés. Les organisateurs proposeront au juge arbitre des arbitres officiels pour ces finales. Celui-ci décidera qui doit arbitrer chaque finale.
19. Chaque participant inscrit ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort **26 octobre 2014)** devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives en recommandé avec A.R à la ligue des Pays de Loire de Badminton (101, Rue Dupetit-Thouars 49000 Angers). Le remboursement des droits d'inscription sera accordé pour un forfait justifié. Sans justificatif le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive.
20. Le licencié qui reçoit un carton (noir ou rouge), se voit remettre par le juge-arbitre un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral.
21. L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.
22. Le comité décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.
23. Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.

